



Revue annuelle 2010





Vue du parc du Château de Pregny, arbres centenaires et espèces rares dont la famille Rothschild assure la pérennité depuis le 19^e siècle.

Propos entendus autour du Patrimoine

“

- Gérer mon patrimoine, c'est penser à l'avenir de mes enfants.
- J'en conviens, mais c'est aussi synonyme de s'ouvrir au monde et s'enrichir de nouveaux points de vue.

”

Avec la Banque Privée Edmond de Rothschild, venez donner un sens à votre patrimoine pour que votre prospérité rime avec futur et développement personnel.

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A. / 18, RUE DE HESSE / CH 1204 GENÈVE / T. +41 58 818 91 11
www.edmond-de-rothschild.ch



BANQUE PRIVÉE
EDMOND DE ROTHSCHILD

EDITORIAL



Me Alain Bruno Lévy
Président

L'année 2010 aura été marquée par une diminution des actes antisémites en Suisse romande. Leur nombre reste malgré tout à un niveau inquiétant pour la CICAD.

Les expressions publiques de haine contre les Juifs se développent surtout par internet où leurs auteurs s'expriment d'autant plus facilement qu'ils agissent sous le couvert de l'anonymat.

Les deux causes principales des manifestations d'antisémitisme sont liées aux préjugés ancestraux qui ont la faveur au gré des événements et de la situation économique ainsi qu'à la situation en Israël et au Moyen-Orient.

L'émergence de groupuscules nationalistes et révolutionnaires en Suisse comme en Europe, se définissant comme des mouvements proposant une «troisième voie politique», n'est pas de nature à apaiser les craintes de la CICAD. Ces groupes développent un antisémitisme et un antisionisme les poussant à soutenir les théoriciens du négationnisme de la Shoah et adopter des thèses conspirationnistes.

L'année 2011 a commencé par des actes graves d'antisémitisme, notamment une agression à Lausanne contre un assistant du rabbin et des menaces à Genève contre un dirigeant communautaire.

C'est dire si la CICAD reste mobilisée, préparant cette année la célébration des 20 ans de son existence.

La CICAD mettra sur pied des activités visant à prévenir l'antisémitisme auprès de la jeunesse par de nouvelles méthodes pédagogiques dont l'humour sera une des importantes composantes.

La CICAD poursuivra sa mission avec l'appui de son comité, des commissions spécialisées et de tous ceux qui la soutiennent dans ses objectifs.

Que tous soient remerciés pour leur indéfectible engagement.

LA CICAD, C'EST L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN D'UN COMITÉ ET D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS !

La CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation) est une association reconnue d'intérêt public fondée en 1991 qui représente les communautés juives de Suisse dans la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes et la préservation de la mémoire de la Shoah. Afin de réaliser ses objectifs, la CICAD mène une action continue de prévention, d'éducation et de dialogue.

Le Comité

Maître Alain Bruno LEVY, *Président*
Monsieur Victor GANI, *Vice-président*
Monsieur Maurice EPHRATI, *Trésorier*

Maître Ron AUFSEESSER, *Membre du Bureau et du Comité, Délégué CIG (Communauté Israélite de Genève)*
Monsieur Marc BERREBI, *Membre du Comité*
Monsieur Jean-Marc BRUNSCHWIG, *Membre du Bureau et du Comité, Président de la CILG-GIL (Communauté Israélite Libérale de Genève)*
Monsieur Roger CHARTIEL, *Membre du Comité et Président de la CIG (Communauté Israélite de Genève)*
Monsieur Paul COHEN-DUMANI, *Membre du Comité*
Monsieur Pierre EZRI, *Membre du Comité, Président d'honneur de la CILV, Vice-président Comité central FSCI*
Madame Marianne GANI, *Membre du Bureau et du Comité, Co-présidente de la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud)*
Maître Philippe A. GRUMBACH, *Membre du Bureau et du Comité, ancien Président de la CICAD*
Monsieur Thierry HALFF, *Membre du Comité*
Maître Lionel HALPERIN, *Membre du Comité*
Madame Sarah JUNOD, *Membre du Comité*
Monsieur Bertrand LEITENBERG, *Membre du Comité, Président de la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel)*
Monsieur Claude NORDMANN, *Membre du Comité, Président de la CIF (Communauté Israélite de Fribourg)*
Madame Nicole POËLL, *Membre du Comité, Présidente de la PJLS (Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse)*
Monsieur Laurent SELVI, *Membre du Comité*
Maître Sabine SIMKHOVITCH-DREYFUS, *Membre du Bureau et du Comité, Vice-présidente de la FSCI (Fédération Suisse des Communautés Israélites)*
Monsieur Emile SPIERER, *Membre du Bureau et du Comité*
Monsieur Francis WAHL, *Membre du Bureau et du Comité*

Professionnels au service de la CICAD

Monsieur Johanne GURFINKIEL, *Secrétaire général*
Madame Juliette CACHEUX, *Assistante du Secrétaire général, Chargée de projets*
Madame Letizia LASCAR, *Chargée de projets et du développement*
Monsieur Yoann BOILLAT, *Rédacteur*
Madame Yvonne VAN GULIK, *Archiviste*

RAYMOND WEIL

GENEVE



INDEPENDENCE
IS A STATE OF MIND

raymond-weil.com | noemia collection

ULTIME DISCRÉTION



PIAGET ALTIPLANO

La montre automatique la plus plate du monde
Boîtier en or blanc, 5,25 mm d'épaisseur
Le mouvement automatique le plus plat du monde
Calibre Manufacture Piaget, 2,35 mm d'épaisseur

PIAGET

www.piaget-altiplano.com



SOMMAIRE

1.	Dérapage de Vigousse	8
2.	Ressentir l'indicible, donner à réfléchir sur la spirale inexorable de la haine	10
3.	Rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse Romande - Année 2009	18
4.	Présence de la CICAD à la 16 ^{ème} journée de commémoration du génocide des Tutsis au Rwanda	22
5.	Dieudonné en Suisse : la CICAD soutient la mobilisation des étudiants	24
6.	Affaire Frank Brunner	28
7.	Quelques regrets face à l'affiche contre la LACI	30
8.	Affaire Le Corbusier, Godard,...	32
9.	Rencontres avec deux rédacteurs en chef romands	34
10.	Près de 200 personnes ont participé au voyage annuel de la CICAD à Auschwitz-Birkenau	36
11.	Affiches antisémites placardées au cœur de Genève	40
12.	Tracts antisémites	44

DÉRAPAGE DE VIGOUSSE

LES FAITS

Le journal satirique Vigousse a publié le 14 janvier 2010 un dessin scandaleux qui représentait un Juif se fabriquant une kippa à partir de la peau de Coptes assassinés. Une manière d'insinuer ni plus ni moins que les Juifs ont une responsabilité dans les persécutions dont sont victimes les Coptes en Egypte. Un propos inspiré de vieux fantasmes antisémites moyenâgeux qui accusaient les juifs d'assassiner des enfants non-juifs à des fins de meurtre rituels. Une excuse qui a servi à massacrer des milliers de Juifs.

Vigousse n'en était pas à son coup d'essai.

SUCCÈS PÉDAGOGIQUE POUR LA CICAD
«Vigousse» présente ses «regrets»
 Assurant avoir compris ce que ses assimilations de Tsalhal aux nazis avaient de choquant, la rédaction en chef demande à être pardonnée. Ainsi en soit-il.

Le jour où cette revue devrait parvenir dans les boîtes, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation doit présenter à la presse son rapport annuel. Qui fera état d'une augmentation des actes antisémites ou diffamatoires de 68%, selon le comptage de guerre imputés à l'armée israélienne en parlant de «concept de guerre Tsalhal (...)» comme les Allemands savaient le faire à la belle époque(...)» visant «avant tout les faibles civils enfermés dans un ghetto» désormais appelé «bande». Et de conclure : « Sous prétexte de guerre contre les terroristes on obtient des

EN FAC-SIMILÉ Des excuses tardives mais semblant sincères

me de «juiverie», employé par Roger Jaunin; déclaré «comprendre qu'une communauté victime du plus grand crime contre

Vigousse, mars 2010

Dès la parution de son premier numéro en décembre 2009, un texte de Thierry Meury affirmait : « Jamais en retard pour développer le commerce, les Israéliens ont inventé le concept de la guerre Tsalhal. Une guerre qui, comme les Allemands savaient le faire à la Belle Epoque, vise avant tout les faibles civils enfermés dans un ghetto, qu'on appelle de nos jours une bande ! Sous prétexte de guerre contre les «terroristes» (les résistants à la Belle Epoque), on

Dès la parution de son premier numéro en décembre 2009

obtient des milliers de morts innocents. Comme quoi, il reste toujours quelque chose quand on a la chance d'avoir de bons professeurs... ». Quant à Roger Jaunin, journaliste à Vigousse, il déclarait le 21 janvier 2010 sur les ondes de la RSR dans l'émission «Devine qui vient dîner» : «C'est d'ailleurs très intéressant de voir les premières réactions des lecteurs. On retombe toujours un petit peu dans le même schéma : il y a des choses qu'on ne peut pas toucher : la juiverie, par exemple [...]»

Attaque contre «Vigousse»
 L'organisation de lutte contre l'antisémitisme CICAD ne lâche pas la pression sur le nouveau journal satirique du dessinateur Barrigue.

Lors du vernissage de l'expo «Ressentir l'indicible», mercredi à Palexpo, son président, Alain Bruno Lévy, a dénoncé devant 500 personnes une comparaison entre nazis et Israéliens dans le premier numéro de «Vigousse». Aussi montré du doigt, l'emploi du terme «juiverie» par un de ses journalistes à la radio.

La CICAD étudie la possibilité de saisir la justice contre ce dernier. «Ils cherchent toujours la petite bête, peste Barrigue. Nous avons aussi dénoncé le négationnisme dans un texte! Nous continuerons quand même de taper sur tout ce qui bouge.»

20 minutes
 online 28.01.11

Intervention de la CICAD

Suite à ces premiers dérapages, la CICAD a adressé plusieurs courriers et a rendu visite à la rédaction afin d'exprimer sa consternation à l'égard des propos qui avaient été tenus. Dans un premier temps, Vigousse a refusé de réviser sa position en adressant une lettre d'excuse. Force est de constater que, malheureusement, leurs regrets n'ont été que de courte durée et n'ont pas évité de nouveaux dérapages. La CICAD a donc décidé d'intervenir à nouveau.

RÉGIE ZIMMERMANN SA
 ACHAT VENTE GÉRANCE IMMOBILIÈRE

Dynamisme
 Disponibilité
 Professionnalisme
 Conseil financier
 Expertise immobilière gratuite

19, rue de Richemont 1202 Genève
 T. 022 909 25 25 F. 022 909 25 50

www.regiezimmermann.ch

«RESSENTIR L'INDICIBLE», SUR LA SPIRALE

DONNER À RÉFLÉCHIR INEXORABLE DE LA HAINE

27 janvier 2010
Rappel des faits



S'arrêter un instant afin d'évoquer l'indicible. Expliquer et ressentir l'impossible ou l'inimaginable au travers d'un événement sensoriel et thématique qui offre une vision complémentaire à l'étude historique indispensable, celle d'une approche basée sur l'exploration par nos sens. Cette journée particulière s'est déroulée en plusieurs parties. Tout d'abord, l'inauguration de l'exposition, suivie de discours et d'un débat. Les invités ont pu visionner en avant-première le film documentaire produit par la CICAD «Des récits contre l'oubli-Mémoires croisées : des rescapés témoignent». Dès le lendemain, et pour une durée de quatre jours, l'exposition fut ouverte aux élèves et enseignants de Suisse romande.

L'exposition fait appel à nos cinq sens pour nous rappeler que nous sommes définis autant par ce que nous pensons que par ce que nous ressentons. La Shoah a été une entreprise de déshumanisation et d'extermination. Ce ne furent pas seulement des millions de corps qui furent livrés à une mort ignoble, mais des millions d'êtres sensibles ayant été préalablement soumis au viol le plus brutal de chacun de leur sens. Il n'est pas question de chercher à reproduire ne serait-ce que la plus infime des sensations vécues durant la Shoah, elles sont indicibles. Mais il s'agit de lier à l'un de nos sens l'une des thématiques essentielles dans le travail actif de nos mémoires. Cette exploration de l'histoire doit permettre au visiteur de se plonger intellectuellement et de manière sensorielle dans les grandes étapes qui conduisirent à la «solution finale», lui offrant un parcours à la mesure de son humanité, pensante et ressentante, en écho à l'humanité des victimes de la barbarie nazie. À la sortie de l'exposition, des cartes du même format qu'un passeport ont été distribuées à tous les visiteurs.



Chaque livret, intitulé « Je suis une de ces millions de victimes » raconte l'histoire d'une personne qui a vécu durant la Shoah et nous rappelle l'horreur qu'ils ont tous vécue.

ACTU'COM

ACTUALITÉ JUIVE - N°1105 DU 4/02/10 43

La CICAD présente une exposition atypique sur la Shoah

INITIATIVE ■ La Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD) a présenté mercredi 27 janvier, à l'occasion de la journée internationale en mémoire de la Shoah, une exposition sollicitant les cinq sens sur la perception de l'indicible.

L'exposition « Ressentir l'indicible » présentée au Palexpo de Genève au soir du 27 janvier avait pour objectif d'offrir une vision complémentaire à la vision historique de la Shoah, c'est-à-dire, comme l'explique le secrétaire général de la CICAD, « une exploration permettant au visiteur de se plonger intellectuellement et sensoriellement dans les grandes étapes qui conduisent à la mise en pratique de la Solution Finale ». Ce soir-là, le vernissage de l'exposition s'est poursuivi par une cérémonie officielle au cours de laquelle se sont exprimés le Conseiller d'Etat genevois et Président du Département de l'Instruction Publique Charles Beer, Laurent Huguenin-Elie, journaliste à la TSR, Patrick Vallélian, journaliste à L'Hebdo et Me Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD. Le film documentaire « Des récits contre l'oubli - Mémoires croisées : des rescapés témoins » a été projeté en avant-première. Celui-ci retrace les parcours individuels de six survivants habitant en Suisse. Il servira désormais de support pédagogique.

Un nouveau support pédagogique



Pour son inauguration, une soirée exceptionnelle fut organisée, au cours de laquelle se sont exprimés M. Charles Beer, Conseiller d'Etat genevois, Président du Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport, M. Laurent Huguenin-Elie, journaliste à la TSR, M. Patrick Vallélian, journaliste à L'Hebdo et Me Alain Bruno Lévy, Président de la CICAD. Mme Irma Danon, journaliste, officiait en tant que Maître de cérémonie. Un échange basé sur Deux visions pour l'avenir entre Laurent Huguenin et Patrick Vallélian suivit.

Tous se sont accordés sur la nécessité d'un travail de mémoire, qu'il faut entretenir et transmettre, comme l'ont souligné M Alain Bruno Lévy et M Charles Beer « À une époque où les acteurs, les témoins et les victimes disparaissent, il faut préserver ce souvenir pour combattre la négation et préserver le monde de nouveaux génocides ». « Il ne s'agit pas de jeter un œil, mais de regarder frontalement cette histoire passée. Il nous faut l'affronter. Là est notre devoir et notre travail collectif pour imaginer un futur différent. »

Le Député Pierre Weiss, la Députée Nathalie Fontaney et Alain Bruno Lévy



Charles Beer, Conseiller d'état et Président du DIP de Genève

Philippe A. Grumbach, le Procureur général de Genève Daniel Zappelli, Alain Bruno Lévy



Sabine Simkovitch-Dreyfus, Alain Bruno Lévy, Rémy Pagani, Maire de Genève et Victor Gani



Guy Mettan, Président du Grand Conseil du Canton de Genève et Alain Bruno Lévy



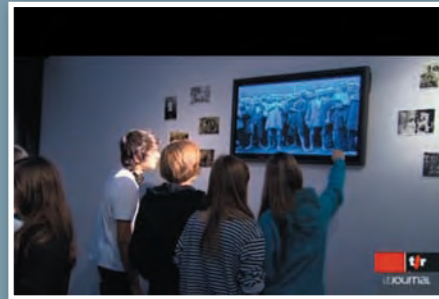
Les participants ont également pu découvrir en avant-première le film documentaire produit par la CICAD « Des récits contre l'oubli - Mémoires croisées : des rescapés témoins ».

Irma Danon, Laurent Huguenin et Patrick Vallélian autour du débat : Deux visions pour l'avenir

Ce film évoque les parcours individuels de six survivants habitant en Suisse, dont les propos sont illustrés par des images d'archives qui permettent d'appréhender également le contexte historique. Un nouvel outil éducatif et pédagogique qui sera désormais proposé aux écoles.

L'exposition s'est tenue les 28 et 29 janvier, ainsi que les 1er et 2 février 2010 pour les enseignants et élèves de Suisse Romande. Plus de 1500 élèves accompagnés de leurs professeurs ont répondu présents à l'invitation de la CICAD. Ils se sont alors plongés dans l'horreur de la Shoah au travers de leurs cinq sens et de leurs émotions.

Une approche pédagogique et sensorielle complémentaire à l'étude historique indispensable



Monsieur Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du département de l'Instruction publique, de la culture et du sport (DIP), s'est exprimé le 27 janvier dernier à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire de l'humanité et à la prévention des crimes contre l'humanité, en présence notamment du président de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et de la diffusion (CICAD), M^r Alain Bruno Lévy, du président du Grand Conseil, M^r Alain Bruno Lévy, du président de la République et canton de Genève, lors de cette soirée également en lieu de la vernissage de l'exposition «Ressentir l'indicible», parcours thématique et sensoriel visant à éveiller la conscience des visiteurs sur l'horreur de la Shoah au travers de témoignages de rescapés.

MÉMOIRE DE LA SHOAH ET PRÉVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Quand l'«indicible» prend forme et sens

Parmi les manifestations organisées de par le monde, celle de la CICAD à Genève a été la plus qu'il faut. Retour sur une manifestation en forme d'exposition et de DVD.



APALEXPO A Genève, la manifestation commémorative de la Shoah organisée par la CICAD a été la plus qu'il faut. Retour sur une manifestation en forme d'exposition et de DVD.

Revue juive 19 février 2010

Après quelques 30 années de silence, elle s'était résolue à dire l'indicible à ses contemporains. Elle a alors donné quelques conférences et témoigné de l'effacement systématique d'une culture, notamment auprès des jeunes dans les écoles et collèges du canton de Genève. Elle a également fait l'objet de nombreux reportages et un livre lui a été consacré en 2009. Lorsqu'on demandait à Ruth Fayon, comment elle avait fait pour endurer cette tragédie, elle répondait : «L'être humain est plus fort que ce qu'il imagine. En fin de compte l'important se résume à peu de choses : «pardonner, mais ne pas oublier».

Malgré tout, il reste beaucoup de choses à faire pour lutter contre l'ignorance, comme le soulignait ci-dessous Ruth Fayon. « Un jour, je me souviens avoir traversé la frontière franco-suisse, au volant de ma voiture. C'était l'été, et je conduisais fenêtres ouvertes, mon bras reposait sur la portière laissant ainsi apparaître mon numéro de matricule. Le douanier l'a observé un instant et a fini par me demander si c'était mon numéro de plaque. Je l'ai regardé choquée mais je n'ai pu répondre. Aujourd'hui, je veux tout faire pour combattre l'ignorance. »

Ruth Fayon est décédée en octobre 2010. Elle fut l'une des dernières survivantes de la shoah en Suisse, une femme exceptionnelle et dévouée qui a tant œuvré aux côtés de la CICAD.



Laurent Selvi, membre du Comité d'organisation



Marc Berrebi, membre du Comité d'organisation



Réactions et répercussions

L'émotion fut palpable parmi les visiteurs de cette exposition, peu en ressortirent «indemnes».

«Ayant eu de la famille qui a été gazée (4 personnes) à Auschwitz, je les ai «sentis» plus près de moi. Je vous remercie de tout cœur. J'ai adoré.» Stéphane B., 15 ans.

«Merci surtout pour la sensibilisation.» Françoise J., enseignante (VD)

«Le film est très intéressant et apporte certainement un éclairage fort. Il est en tout cas un complément éducatif qui a tout son sens» Marie-France P., enseignante (GE)



COMMITTED TO YOU

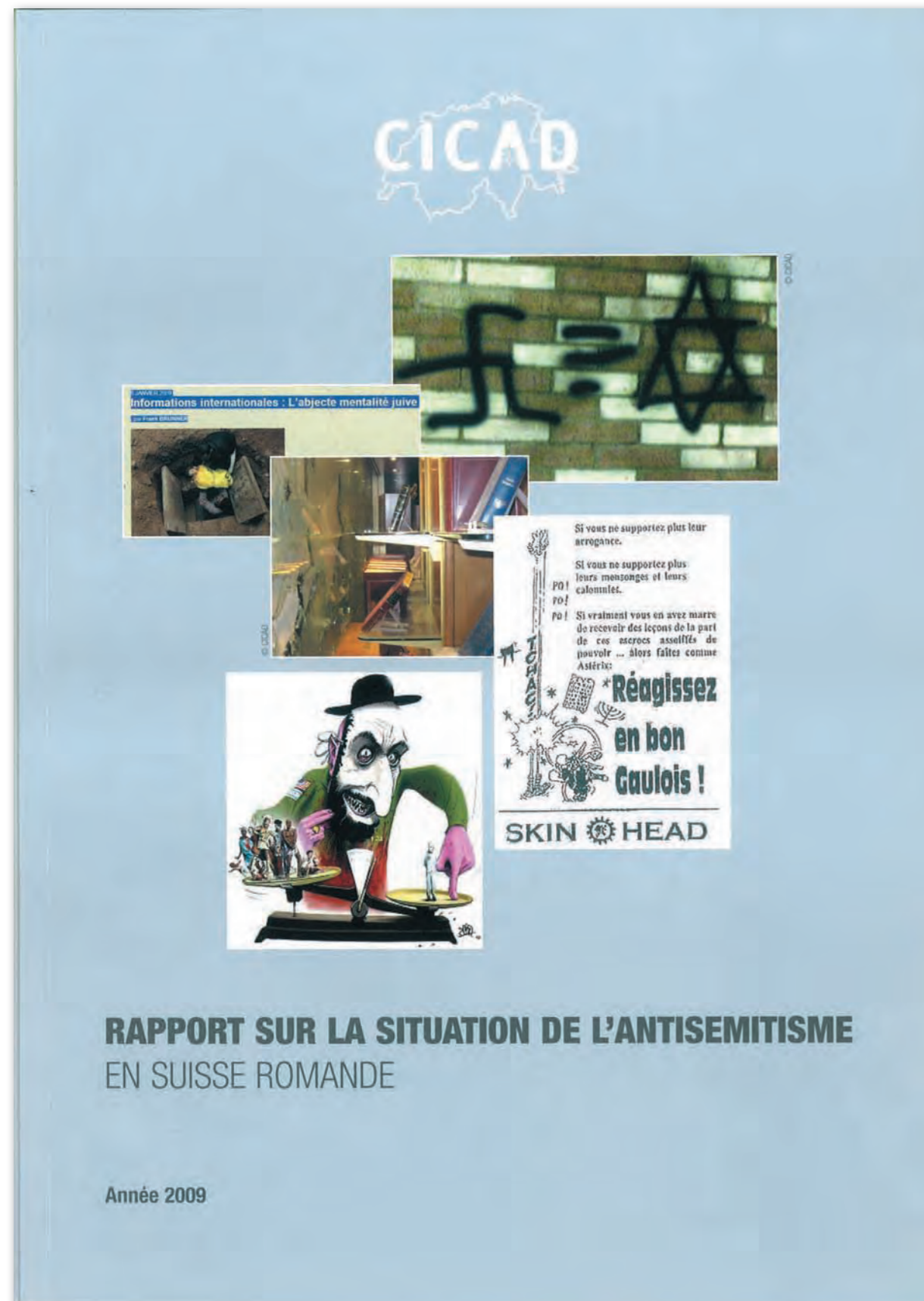
L'Union Bancaire Privée est heureuse d'apporter son soutien aux activités de la Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation (CICAD)



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Union Bancaire Privée, UBP SA
Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1, Suisse
Tél. +41 58 819 21 11 | Fax +41 58 819 22 00 | ubp@ubp.ch | www.ubp.com

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISÉMITISME EN SUISSE ROMANDE ANNÉE 2009



LES FAITS

Pour la sixième année consécutive, la CICAD a publié son rapport annuel sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande.

Lors de sa présentation, elle a tenu à faire part de son inquiétude face à la hausse alarmante du nombre d'actes antisémites recensés.

Au total 153 actes ont été enregistrés au cours de l'année 2009. Une augmentation de 59% par rapport à l'année 2008 (96 actes antisémites recensés).

L'ensemble des faits répertoriés se répartit en 3 grandes catégories :

Actes graves.

Atteinte à l'intégrité des gens et des biens. Typiquement : agression, harcèlement, bousculade, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiment, intrusion.

Actes sérieux.

Atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens. Typiquement : courriers, insultes et injures, graffitis ciblés.

Actes préoccupants et indicateurs.

Typiquement : graffitis non ciblés, propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Le nombre d'actes « graves » (4 en 2009 ainsi qu'en 2008) reste stable. Les actes « sérieux » sont en nette augmentation passant de 10 en 2008 à 22 en 2009 ce qui est très préoccupant.



Conférence de presse le 26 mars 2010 à Genève

La CICAD s'inquiète de l'utilisation à des fins de propagande antisémite des plateformes mises à disposition par les médias. Un phénomène qui s'est dernièrement amplifié et démontre une libération certaine de la parole raciste et antisémite. Une situation qui nécessite une sérieuse prise de conscience. C'est pourquoi, elle a convié la presse à assister à la présentation du rapport et à prendre part à une discussion avec Me Alain Bruno Lévy, Président et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

Dans le cadre de cette rencontre, la CICAD a souhaité débattre avec les personnes présentes de cette inquiétante émergence d'antisémitisme sur la toile.

Recensement de quelques actes marquants

Courrier de lecteurs publié dans différents médias romands

Une lettre de lecteur signée Cornelia Fernandes publiée dans la Tribune de Genève du 6 janvier 2009 accuse les « *gouvernement hébreux et leurs admirateurs d'avoir instrumentalisé l'Holocauste pour s'attirer des sympathies* » et promet qu'il n'y « *aura pas de paix si Israël ne se retire pas des pays occupés illégalement par les armes* », pour conclure que « *Nous devons l'enseigner dans nos écoles* ».

Etant donnée la qualité d'enseignante de Mme Fernandez – mentionnée dans son courrier – la CICAD a adressé un courrier à Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'Instruction Publique pour lui faire part de son inquiétude face à ses propos.

Site internet antisémite tenu par un Genevois

Il aura fallu près de deux mois pour que le site interet-general.info, tenu par un internaute (F. Brunner) aujourd'hui inculpé du chef de menaces et de discrimination raciale, devienne inaccessible. Les liens de certains articles avaient déjà été supprimés en janvier 2009, suite à une requête de la CICAD.

Le Tribunal de première instance avait alors ordonné à l'hébergeur de bloquer l'accès aux pages contenant les commentaires antisémites de son client.

Suite à deux ordonnances de justice, le site a été bloqué puis finalement ôté de la Toile le 19 mars 2009. Depuis peu, le site est à nouveau accessible, hébergé cette fois aux Etats-Unis.

F. Brunner continue d'y poster des articles antisémites et d'y attaquer la CICAD.



Vandalisme contre un centre d'étude juive à Genève (Kollel)

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, la vitrine d'un centre d'études juives, derrière laquelle des livres de prières étaient exposés, a été brisée.

Réactions et répercussions

Une situation alarmante

L'utilisation de plus en plus fréquente, à des fins de propagande antisémite, des diverses plateformes interactives mises à disposition du public par les médias est inquiétante. Certains de ces outils (blogs, commentaires de lecteurs en ligne,...) sont exploités par certains afin de déverser leur haine des Juifs de manière anonyme. Cette libération de la parole antisémite est, pour le moins, alarmante.

De plus, l'actualité liée au conflit en cours au Proche-Orient est l'occasion, pour certains, de diffuser des messages à caractère antisémite – voire de justifier des actes antisémites – sous couvert de critiquer la politique d'Israël.

Alain Bruno Lévy «La Suisse connaît une banalisation de l'antisémitisme»

PROFESSEUR EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Aggressions verbales et physiques par dizaines, avalanches de lettres d'insulte, injures sous les préaux et dans la rue, dérapages dans les médias, sur les blogs... 2009 a été une année noire en matière d'antisémitisme en Suisse romande. Un an hors norme avec une nette augmentation des actes visant la communauté juive, annoncée en premier à L'Hebdo Alain Bruno Lévy, le nouveau président de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad). «Même si notre analyse est encore en cours, nous avons déjà dénombré plus de 120 actes contre 96 en 2008», précise cet avocat genevois d'origine grévienne. «C'est de loin la pire année depuis 2003 et notre premier rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande.» Interview.

En 2004, votre rapport annuel avait compté 34 actes antisémites, 75 en 2005, 67 en 2006, 38 en 2007 et 96 en 2008. Et voilà que 2009 affole les compteurs. Comment le nouveau président de la Cicad que vous êtes expliquez cette recrudescence de l'antisémitisme? Il ne s'agit plus désormais d'un antisémitisme importé du conflit au Moyen-Orient. Un antisémitisme qui ressurgit à chaque flambée de violence dans le conflit qui oppose Israël et les pays arabes. En fait, nous avons affaire à une réelle banalisation des attaques contre la communauté juive de Suisse. Comme si certaines barrières qui retenaient le sentiment anti-juif notamment après la Seconde Guerre mondiale et la Shoah étaient tombées. Il a été longtemps politiquement incorrect

de proférer des injures antisémites. Ce n'est plus le cas. C'est très inquiétant.

Vraiment?

Prenez l'affaire Madoff, du nom de ce courtier new-yorkais qui a escroqué des milliers de personnes. Combien de fois j'ai lu ou j'ai entendu parler du Juif Madoff. Pourquoi ne dit-on pas que c'est un catholique ou un protestant qui a provoqué la faillite de la banque Lehman Brothers? Madoff était un escroc. Un point, c'est tout. Mais en soulignant continuellement qu'il est juif, on laisse entendre que les Juifs en général sont malhonnêtes. Regardez aussi ce qui s'est dit autour de l'arrestation de Roman Polanski. Sur son blog, Hani Ramadan prétend que la condamnation serait unanime «pour tous ceux qui, ayant commis le même délit» que le réalisateur, «n'ont pas la chance d'être des artistes juifs de renommée internationale». Traduction: si vous êtes Juif, vous êtes en dessous des lois. C'est un amalgame scandaleux. Laissons la justice américaine faire son travail. On verra bien après.

Quelles sont les dernières interventions de la Cicad?

Il y en a plusieurs. Et ce qui m'inquiète, c'est qu'elles concernent de plus en plus régulièrement la presse. Il y a eu notam-

ment un dérapage dans Le Régional (hebdomadaire gratuit de la Riviera vaudoise, ndr) où la rédactrice en chef se demandait si le «lobby juif ne va pas un jour proposer aux enchères les affaires personnelles d'Hitler» pour aider les populations palestiniennes. Nous sommes intervenus au sujet de cette honteuse comparaison entre la politique israélienne et celle du III^e Reich. La journaliste s'est ensuite excusée pour ce raccourci.

Vous avez également Vigousse, le nouvel hebdomadaire satirique romand, dans votre viseur.

Effectivement. Revenant sur l'année écoulée, Thierry Meury écrit quelque chose d'ignoble, d'écœurant que je vous cite: «Jamais en retard pour développer le commerce, les Israéliens ont inventé le concept de la guerre Tshah. Une guerre qui, comme les Allemands savaient le faire à la belle époque, vise avant tout les faibles civils enfermés dans un ghetto, qu'on appelle de nos jours une bande! Sous prétexte de guerre contre les «terroristes» (les résistants à la belle époque), on obtient des milliers de morts innocents. Comme quoi, il reste toujours quelque chose quand on a la chance d'avoir de bons professeurs.»

Qu'est-ce qui cloche?

Thierry Meury fait d'ignobles comparaisons. Pour lui, Gaza est un ghetto et les Israéliens, les dignes élèves des nazis. Des élèves qui en plus ne sont «jamais en retard pour développer le commerce.» Ce sont des propos qui rappellent certains poncifs sur les Juifs. Une honte.

Mais ne s'agit-il pas tout simplement de liberté d'expression?



ALAIN BRUNO LÉVY
Né en 1949 et originaire de Bulle, Alain Bruno Lévy a été élu en novembre 2009 à la présidence de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad). Ancien président de la Fédération suisse des avocats, professeur titulaire de droit à la Faculté de sciences économiques de l'Université de Fribourg, il a présidé la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève. Il est marié et père de trois enfants.

Comme le déclarait Alain Bruno Lévy, président de la Cicad, dans les colonnes de L'Hebdo du 14 janvier 2010 : « Il ne s'agit plus uniquement d'un antisémitisme importé du conflit au Moyen-Orient. Un antisémitisme qui ressurgit à chaque flambée de violence dans le conflit qui oppose Israël et les pays arabes. En fait, nous avons affaire à

Une prise de conscience générale face à une situation alarmante est nécessaire.

une réelle banalisation des attaques contre la communauté juive de Suisse. Comme si certaines barrières qui retenaient le sentiment anti-juif notamment après la Seconde Guerre mondiale et la Shoah étaient tombées. Il a été longtemps politiquement incorrect de proférer des injures antisémites. Ce n'est plus le cas. C'est très inquiétant. »

Il est enfin inquiétant de constater l'émergence de débats sur les pratiques et la liberté religieuse, un phénomène totalement contraire à l'esprit de tolérance et de respect qui prévaut dans notre pays.

PRÉSENCE DE LA CICAD À LA 16^{ÈME} JOURNÉE DE COMMÉMORATION DU GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA

LES FAITS

« L'homme, le monde n'a pas appris. Si le monde avait appris, il n'y aurait pas eu le Cambodge, il n'y aurait pas eu la Bosnie, il n'y aurait pas eu le Rwanda, il n'y aurait pas eu le Darfour, il n'y aurait pas eu de racisme, ni d'antisémitisme. » (Elie Wiesel)

Chaque génocide connaît ses négationnistes et il est du devoir de chacun de les débusquer et de les combattre. Comme l'indiquait Jacques Tarnero, écrivain et chercheur : « On est tenté de baisser les bras, de se dire que cela appartient à l'âme humaine et que rien ni personne ne pourra éradiquer définitivement cette haine obsessionnelle. Rapporter ces faits, avoir à argumenter, témoigner contre ces délires, cette mauvaise foi, ces impostures devenues dogme que l'on pensait réduites à l'apanage d'une secte et qui est devenue au fil du temps une école de pensée et le fondement culturel de positions politiques, tout cela laisse plus de dégoût que d'indignation. » C'est pourquoi, il faut encore et toujours témoigner, sans relâche. Transmettre l'histoire d'une souffrance, c'est aussi cultiver chez notre prochain l'indispensable vigilance.

La CICAD était représentée, le 10 avril 2010, par son Vice-président, Victor Gani, qui a tenu lors de son intervention à rappeler les liens qui unissent deux associations engagées par l'indispensable travail de mémoire



Victor Gani,
Vice-président de la CICAD



Réactions, Répercussions

Le combat d'Ibuka et de la CICAD sont similaires : une volonté que justice soit faite, que la mémoire des victimes puisse être honorée et que le monde se souvienne des cruautés qui ont été commises.

Ibuka et la CICAD sont alliés contre l'oubli. Deux associations unies pour construire une histoire commune à toute l'Humanité, un patrimoine de valeurs qui permettent non pas d'oublier, mais de croire à nouveau en la dignité de chaque être, quelle que soit son origine, sa religion ou son mode de penser. Comme l'a dit Otto Klein, rescapé du camp d'Auschwitz : « Pardoner, oui car notre Bible nous enseigne à pardonner ; oublier : jamais ».

Un devoir de mémoire

Le devoir de mémoire ne peut être le fait des seuls survivants. Il est bien davantage encore celui de leurs contemporains et des générations qui les suivent. La douleur du témoignage qui s'ajoute à tant d'autres douleurs ne doit pas rester vaine. Elle constitue pour nous tous, juifs et non juifs, une obligation perpétuelle de veiller à ce que ce qui a été vécu par tant d'êtres humains reste présent dans les esprits et dans les cœurs. Le travail de mémoire ne peut pas laisser de place au relâchement, au découragement. Il est un combat de chaque instant en souvenir de ceux qui disparurent dans d'affreuses souffrances, comme ce fut le cas pour ces millions de victimes lâchement assassinées parce qu'elles étaient juives. C'est pourquoi la CICAD fait part de sa totale solidarité dans le combat qu'Ibuka mène afin de rappeler l'atrocité vécue par ceux qui périrent lors du génocide au Rwanda.

Chacun est témoin de l'Histoire, et chacun porte la responsabilité de la transmettre aux nouvelles générations qui apprennent à leur tour à transmettre l'histoire des génocides.

Il s'agit de combattre l'ignorance et surtout l'indifférence, par tous les moyens : films, livres, conférences, et de redonner ainsi aux faits, aux chiffres et surtout aux victimes, la dimension humaine que les bourreaux ont tenté de leur ôter. Malheureusement, le génocide du Rwanda est la preuve que certains de nos contemporains n'ont pas su retenir les leçons de la Shoah.

Un combat pour tous

Le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont des combats de chaque instant. Il ne faut pas croire que ces combats ne sont destinés qu'aux « Autres ». Chacun doit se battre contre ses propres démons. Chacun doit aussi lutter contre la volonté de certains d'entamer des débats sordides et interminables sur la comparabilité des crimes et des souffrances. Il est impératif que les victimes fassent front commun car défendre la mémoire et combattre l'oubli sont des tâches difficiles.

DIEUDONNÉ EN SUISSE : LA CICAD SOUTIENT LA MOBILISATION DES ÉTUDIANTS

LES FAITS

L'homme qui déclarait que les Juifs sont des «négriers reconvertis dans la banque, le spectacle et l'action terroriste» qui auraient «fondé des empires et des fortunes sur la traite des noirs et l'esclavage» ou encore : «Les gros escrocs de la planète sont tous des juifs» s'est produit sur une scène genevoise, la Cité Bleue et à l'Espace Perrier à La Tène dans le canton de Neuchâtel en mai 2010. Dieudonné a été condamné à plusieurs reprises pour injures raciales suite à des propos sur la Shoah et les Juifs.

Dieudonné en quelques lignes, rappel de quelques-uns de ses propos

Le 28 décembre 2008, devant cinq mille spectateurs, dont Jean-Marie Le Pen, Dieudonné a invité sur la scène du Zénith à Paris Robert Faurisson, négationniste français bien connu et condamné, à plusieurs reprises, pour ses propos et thèses antisémites. Dieudonné lui a fait remettre à cette occasion par son régisseur «déguisé» en déporté d'un camp de concentration, «le prix de l'infréquentabilité et de l'insolence».

La ville de Genève contre Dieudonné

La ville de Genève avait refusé en décembre 2009 de mettre à sa disposition l'Alhambra, expliquant qu'elle ne souhaitait pas cautionner les provocations de l'humoriste, notamment à l'encontre de la communauté juive. Dieudonné avait recouru en février 2010 contre cette décision. Il s'était alors produit à la Cité Bleue qui avait fait le choix de l'accueillir et de fermer les yeux sur l'incitation à la haine qu'il exprime.

Voici quelques reprises de leur courrier.
«*Tant le Conseil de Fondation que moi-même nous opposons à toute forme d'antisémitisme et de racisme, cela étant, le spectacle qui sera produit, n'a pas un caractère antisémite et n'a jamais donné lieu aux débordements dont vous parlez dans votre courrier. Par ailleurs, ce théâtre est géré par une Fondation de droit privé et ne bénéficie pas directement de subventions.*»

La CICAD a alors écrit à la Cité Bleue pour lui faire part de son indignation.



20 minutes 26 mai 2010

Une quarantaine de personnes ont protesté contre la venue de Dieudonné

Etudiants et représentants de la communauté juive se sont rassemblés devant la Cité-Bleue.

Pancartes, discours, tracts. Plusieurs étudiants juifs et autres représentants de la communauté s'étaient donné rendez-vous, hier, afin de protester contre la présence de l'humoriste français Dieudonné à la Cité-Bleue de Champel, venu donner son spectacle intitulé «Sandrine». Le rassemblement s'est déroulé dans le calme.

Les organisateurs de la manifestation, l'Union des étudiants juifs de Suisse et l'Association des étudiants israéliens de Genève (ADEIG), ont distribué des dizaines de tracts grand format. Il s'agissait d'une sorte de petit journal, surnommé le «Dieudo Illustré», rassemblant des citations de l'humoriste concernant les juifs. Ces feuillets ont été donnés aux passants dès 19 heures. Postés en face de la Cité-Bleue, les étudiants ont ensuite enchaîné quelques discours. «Dieudonné propage un discours

antisémite que nous allons continuer à combattre, a déclaré Nathan Chicheportiche, président de l'ADEIG. Nous ne sommes pas ici pour le censurer, mais pour faire prendre conscience aux gens qu'il mène un combat politique.»

Plusieurs membres de la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) étaient également présents. Pour son secrétaire général, Johanne Gurfinkiel, «il est scandaleux que des personnes viennent assister à ce spectacle. L'attitude de la Cité-Bleue, à laquelle nous avons écrit, m'a par ailleurs beaucoup déçu. Faire venir un individu peu recommandable n'est pas très recommandable pour un bâtiment universitaire.»

Devant l'entrée de la Cité-Bleue, les fans de l'humoriste ont fait face à ce rassemblement avec calme, avant de pénétrer dans la salle peu avant 20 h. «C'est un faux débat, estime David, impatient d'assister au spectacle. Oui, il a dérapé, mais ce n'est pas le premier à le faire. Mon père est

L'humoriste



Dieudonné donnera un second spectacle ce soir à la Cité-Bleue. (M. GIRARDIN)

juif: je pourrais être touché. Mais je trouve qu'il s'agit vraiment d'une tête de Turc.»

Et Sylvie, qui l'accompagne, de poursuivre: «Des choses bien plus graves sont dites à la télévision! Pour moi, on peut le com-



Devant la Cité-Bleue. Parmi la quarantaine de manifestants, on notait la présence de Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la Cicad, et Alain Bruno Levy. (PATRICK GILLIERON-LOPRENDO)

parer à Coluche dans sa manière de déranger.»

Recours de la Ville

La Ville a quant à elle fait recours contre l'arrêt du Tribunal administratif, qui estimait que la

Municipalité avait violé la liberté d'expression en interdisant à l'humoriste de se produire dans une de ses salles. «Déçu» par cette décision, le Conseil administratif a ainsi décidé de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. «La

Ville estime avoir assumé pleinement ses responsabilités, compte tenu des circonstances, de la grande liberté que lui confère le règlement applicable», explique un communiqué. Chloé Dethuere

La colère des étudiants

Les étudiants de l'ADEIG (Association des Etudiants Israélites de Genève) et de la SUJS (Swiss Union of Jewish Students) ont usé de leur liberté pour réagir. La CICAD a tenu à saluer l'initiative de l'ADEIG et de la SUJS à qui elle a apporté son total soutien.

Dans un communiqué diffusé le 21 mai 2010, l'ADEIG et la SUJS avaient également déploré que l'humoriste puisse à nouveau se produire en Suisse et s'étaient déclarées «profondément déçues qu'un centre universitaire aussi important accueille un personnage qui a fait de la haine du juif son fonds de commerce».

Raphaël Lévy, Président de la SUJS, a par ailleurs déclaré ne pas comprendre «comment un bâtiment universitaire peut offrir une telle tribune» à un personnage qui «depuis bien longtemps, a quitté l'humour pour la haine». Plusieurs membres de la CICAD étaient également présents. Pour eux, «il est scandaleux que des personnes viennent assister à ce spectacle. L'attitude de la Cité Bleue, à laquelle nous avons écrit, m'a par ailleurs beaucoup déçu. Faire venir un individu peu recommandable n'est pas très reluisant pour un bâtiment universitaire.»



Après trois mois de procédure, Dily Diagne, l'agent de Dieudonné en Suisse, a fait plier, à lui tout seul, l'exécutif genevois et ses avocats. Début décembre 2009, le Conseil administratif de la Ville lui indiquait qu'il refuse d'accueillir dans les salles municipales «Sandrine», le dernier spectacle du sulfureux humoriste. Aucune explication n'accompagne ce refus. Le 11 février, Dily Diagne fait recours contre une décision qu'il estime inique. «En refusant de laisser jouer Dieudonné, il y avait atteint à un droit fondamental: celui de la liberté d'expressions», dénonce-t-il. Samedi dernier, il apprend que la justice lui a donné raison. Débutée, la Ville – qui peut, à son tour, faire recours contre ce jugement – devra payer tous les frais de

procédure. «Lors de mon recours, je n'ai demandé aucune indemnisation. Je ne l'ai pas fait pour l'argent mais par principe», précise Dily Diagne. Il souligne que cette décision pourrait faire jurisprudence. Il relève aussi que cette victoire est d'autant plus belle que, économiste de formation, il s'est présenté sans avocat au tribunal face à des juristes de la Ville qui avaient élaboré un «dossier impressionnant».

«Au-delà de mon propre cas, c'est une victoire pour la liberté d'expression, contre la censure», s'est réjoui Dieudonné, à qui «20 minutes» a appris la nouvelle. Indésirable dans les salles municipales, l'artiste a depuis trouvé refuge à la Cité Bleue, un lieu appartenant à la Fondation de la Cité universitaire. Il y présentera son spectacle ce soir (à guichets fermés) et demain soir. —ANDRÉ CORREY



La Cour a donné raison à l'humoriste contre la Ville. —

Des jeunes organisent une manif

Deux associations d'étudiants juifs (SUJS, ADEIG), avec l'appui de la CICAD, organisent ce soir à 19 h devant le Théâtre de la Cité Bleue, à Genève, une manifestation contre la venue de l'éprouvée du humoriste et politicien manqué. A cette occasion, elle distribuera «Le Dieudo Illustré», une compilation de quelques-uns de ses édiles purement diffamatoires et antisémites.

Tribune de Genève 27 mai 2010

«Pour moi, le sionisme c'est le sida du judaïsme». L'Expression, février 2005.

En 2005, lors d'une conférence de presse à Alger, Dieudonné se plaint de ne pouvoir réaliser son film sur la traite des Noirs à cause des «autorités sionistes» qui dominent le cinéma français. Evoquant «l'exploitation du souvenir de la Shoah» et ses commémorations, il dénonce une «pornographie mémorielle».

«Les juifs ont souffert moins que les noirs. On ne parle que des chambres à gaz, mais les noirs ont été jetés vivants à la mer». L'Echo d'Oran, février 2005.

La CICAD prend position

Avant la venue de Dieudonné en Suisse romande, la CICAD avait déjà tenu à informer les responsables de la Cité Bleue à Genève, le Conseil communal de La Tène (NE), ainsi que le Conseiller d'Etat genevois Charles Beer, des déclarations antisémites intolérables de ce personnage.

Un appel à la mobilisation citoyenne avait déjà été lancé en 2009 juste avant la première visite de Dieudonné en Suisse. « Dieudonné : la liberté d'expression dévoyée - Appel à la mobilisation des consciences ». La CICAD avait tenu un stand d'information, le 6 février 2009. C'est au nom de la liberté d'expression que Dieudonné s'est érigé comme promoteur d'un certain nombre d'antisémites sous prétexte de provocation.

Les vrais démocrates ne peuvent pas accepter qu'un principe tel que la liberté d'expression soit utilisée comme un instrument de propagande haineuse comme le fait Dieudonné.

Il pervertit ce principe sacré de la démocratie pour se permettre de diffuser de la haine raciale et de rendre respectable des personnages tels que Jean-Marie Le Pen ou Robert Faurisson.

Cet appel se devait d'être unitaire et rassembler les mouvements, partis et associations, engagés en faveur du respect et de la tolérance.

LA NEBULEUSE DE DIEUDONNE

2008 : Faurisson sur scène. Le 26 décembre 2008, devant cinq mille spectateurs, dont Jean-Marie Le Pen, Dieudonné a invité sur la scène du Zénith Robert FAURISSON, négationniste français bien connu et condamné, à plusieurs reprises, pour ses propos et thèses antisémites. Dieudonné a fait remettre à cette occasion par son régisseur «le prix de l'inféquentabilité et de l'insolence» à Robert FAURISSON. On soulignera que le régisseur était «dégagé» en déporté d'un camp de concentration.

2005 : «La pornographie mémorielle». Lors d'une conférence de presse à Alger, Dieudonné s'en prend au «lobby sioniste, qui cultive l'unicité de la souffrance». Il se plaint de ne pouvoir réaliser son film sur la traite des Noirs à cause des «autorités sionistes» qui dominent le cinéma français. Evoquant «l'exploitation du souvenir de la Shoah» et ses commémorations, il dénonce une «pornographie mémorielle».

2004 : «Les juifs négriers». Dieudonné compare dans les colonnes du Journal du Dimanche les «juifs» à des «négriers».

2004 : «Le lobby juif». Dieudonné dénonce les «manipulations médiatiques» de la «population juive», un «lobby très puissant» ayant fait «main basse sur tous les médias».

2003 : Sketch chez Marc-Olivier Fogiel. Dieudonné apparaît sur France 3 sur le plateau d'«On ne peut pas plaire à tout le monde», grimpé en juif orthodoxe, faisant le salut nazi au cri de «Israël Heil!».

2003 : «Le judaïsme, une secte». Dieudonné assimile, dans une interview à Lyon Capitale, les juifs à une «secte» et à une «escroquerie».

HONTE A CEUX QUI, SOUS DES PRETEXTES FALACIEUX, ONT DECIDE DE RESTER MUETS FACE A L'ANTISEMITISME DE DIEUDONNE, QU'IL CACHE SOUS LE PRETEXTE DE LA PROVOCATION.

Tachles 28 mai 2010

KOPF DER WOCHE

PROTEST

L'Union des étudiants juifs de la Suisse, l'Association des étudiants israéliens de Genève und die Organisation contre l'antisémitisme et la diffamation haben am Mittwoch dieser Woche eine grosse Protestaktion gegen den Auftritt des französischen Komikers und Politikers **Dieudonné M'bala M'bala** in der Cité Bleue von Genève organisiert. M'bala M'bala macht seit Jahren antisemitische Äusserungen und Witze über Juden. Dabei betont er allerdings immer wieder, dass es in seinem Kampf gegen den Zionismus keinen Antisemitismus gäbe. In seiner letzten politischen Kampagne 2009 berief er sich auf den ultraorthodoxen Rabbiner Schmiegel Borremann, der den Zionismus und den Staat Israel vehement ablehnt. M'bala M'bala tritt seit 1997 regelmässig an der Spitze von Rand- oder Splitterparteien bei Parlaments- und Europawahlen an und hat sich schon zweimal erfolglos als Präsidentschaftswahlkandidat versucht. Die Organisatoren der Protestaktion erklärten, es sei aus ihrer Sicht unverständlich, dass «Dieudonné mit seinen ständigen antisemitischen Äusserungen weiterhin auf offene Türen in der Schweiz stösst».

[LR]

COMMUNIQUE
Genève, le 5 juin 2009

COMMUNIQUE
Genève, le 21 mai 2010

COMMUNIQUE
Genève, le 21 mai 2010

Dieudonné à Genève : la CICAD indignée
La CICAD vient d'apprendre avec consternation que la Salle Centrale de la Cité Bleue accueillera les 6 et 7 février 2009 un spectacle de Dieudonné.

Dieudonné en Suisse : les étudiants se mobilisent
L'homme qui déclarait que les Juifs sont des « négriers reconvertis dans la banque, le spectacle et l'action terroriste » qui auraient « fondé des empires et des fortunes sur la traite des noirs et l'esclavage » ou encore : « Les gros escrocs de la planète sont tous des juifs » se produira prochainement sur une scène genevoise, la Cité Bleue et à l'Espace Perrier à La Tène (NE).

Réactions et répercussions

Rassemblement autour de la lutte contre l'antisémitisme

Pancartes, discours, tracts. De nombreux genevois s'étaient donnés rendez-vous, le 26 mai 2010, afin de protester contre la présence de Dieudonné à la Cité Bleue à Genève, venu donner son spectacle. Le rassemblement s'est déroulé dans le calme.

Les organisateurs de la manifestation, l'Union des étudiants juifs de Suisse (SUJS) et l'Association des Etudiants Israélites de Genève (ADEIG), ont distribué de nombreux documents «Le Dieudo Illustré», recueil de différents propos antisémites de Dieudonné. Ces feuillets ont été remis aux passants.

Postés en face de la Cité Bleue, les étudiants ont ensuite enchaîné quelques discours. «Dieudonné propage un discours antisémite que nous allons continuer à combattre, a déclaré Nathan Chicheportiche, Président de l'ADEIG. Nous ne sommes pas ici pour le censurer, mais pour faire prendre conscience aux gens qu'il mène un combat politique.»

Dieudonné s'est perdu au fil des années dans un délire purement diffamatoire et antisémite. Il n'est plus le saltimbanque, ainsi qu'il se définissait, mais un individu qui se répand en propos racistes.

AFFAIRE FRANK BRUNNER

LES FAITS

Un internaute genevois nommé Frank Brunner publie régulièrement depuis 2009 sur son site internet des articles antisémites et négationnistes d'une violence inouïe. Ce qui a inévitablement fait réagir la CICAD à la hauteur de ses attaques et plusieurs procédures judiciaires ont été entamées. La vocation du site incriminé a pourtant initialement pour vocation de parler de l'actualité internationale. Mais M. Brunner a développé une focalisation malsaine sur les Juifs en publiant plusieurs articles antisémites aux titres évocateurs tels que « Comment peut-on ne pas être antisémite? », « L'abjecte mentalité juive » ou encore « Il faut chasser les juifs de nos institutions ». Sans surprise, le contenu des textes est dans la même veine. M. Brunner y déclare par exemple : « ... J'en suis arrivé à considérer l'extermination des juifs comme une chose souhaitable, un bienfait pour l'humanité. L'extermination des juifs me paraît aussi désirable que l'extermination des nazis, pour exactement les mêmes motifs. Je considère désormais l'antisémitisme non plus comme un préjugé, mais comme un sentiment normal et légitime ».

Intervention de la CICAD

Au vu de la gravité des propos publiés, la CICAD a décidé de mettre un terme aux agissements de ce sombre personnage et a saisi à plusieurs reprises la justice afin de le faire juger. Les procédures judiciaires se sont avérées longues et fastidieuses mais la CICAD et ses dévoués avocats n'ont pas ménagé leurs efforts. Comme en témoigne Me Philippe A. Grumbach : « Le négationniste Frank Brunner continue de sévir sur son site www.interet-general.info en insérant des textes plus nauséabonds les uns que les autres. Raison pour laquelle, la CICAD a saisi récemment le ministère public d'une nouvelle plainte pénale. Le Procureur général a immédiatement ordonné l'ouverture d'une information pénale contre Frank Brunner. »



Me Philippe A. Grumbach

La combativité des hommes de loi a toutefois été récompensée, puisque le 1er juin 2010, la bonne nouvelle est tombée : le Procureur général a déclaré Frank Brunner coupable de diffamation et de discrimination raciale. Il l'a condamné à une peine privative de liberté de sept mois avec sursis et un délai d'épreuve fixé à cinq ans. Une amende de CHF 700 lui a été également infligée. De plus, Frank Brunner a été déclaré coupable d'insoumission à une décision de l'Autorité et a été condamné à une amende de CHF 500. Des peines privatives de liberté de substitution aux amendes ont été prévues et seront mises à exécution si, de manière fautive, les amendes ne sont pas payées. Enfin, Frank Brunner a également été condamné au paiement des frais de la procédure. Il a fait opposition et la cause est pendante devant le Tribunal pénal de Première Instance.



M. Brunner ayant toutefois fait recours, les parties étaient fin 2010 en attente de se faire convoquer par le Tribunal de police afin que la procédure se poursuive et qu'une condamnation définitive puisse finalement être prononcée.

Une pédagogie en phase avec les exigences de son siècle

Du primaire à la maturité Suisse

ECOLE MOSER
Genève - Nyon - Berlin

81, ch. De-La-Montagne
CH-1224 Chêne-Bougeries
022 860 80 80
admin-ge@ecolemoser.ch
www.ecolemoser.ch

QUELQUES REGRETS FACE À L’AFFICHE CONTRE LA LACI

Une affiche de la gauche taxée d’antisémitisme

GENÈVE. Des membres de la communauté juive pestent contre un dessin de banquier jugé maladroit. Excessif?

«Les jeunes n’ont pas fini de se faire...» C’est avec ce slogan que les sections jeunes des partis de gauche genevois font campagne depuis quelques semaines contre la révision de la loi sur l’assurance chômage. Problème: l’image illustrant ce propos suscite l’ire de certains membres de la communauté juive. En cause, le visage d’un banquier menaçant, situé derrière un petit jeune – rappelant l’allusion à la sodomie contenue dans le slogan.

Pour Alain Bruno Lévy, de l’organisation de lutte contre l’antisémitisme CICAD, c’est clair: les traits du capitaliste au cigare rappellent les «stéréotypes antisémites des années 1930». L’avocat estime qu’il s’agit d’une maladresse des auteurs de la campagne. La réponse de ces derniers? Qu’il faut «chercher loin» pour trouver de l’antisémitisme dans leur

affiche. «On m’a dit une fois que le banquier représentait un Israélien et que le jeune était un Palestinien, raconte le président des Jeunes socialistes genevois, Romain de Sainte-Marie. Cela m’avait surpris, car nous sommes toujours restés neutres sur ce dossier.»

«Il y a une fusion entre deux traditions, tranche Luc Van Dongen, historien spécialiste du nazisme. L’une de gauche, où le banquier apparaît gras, replet et suffisant, l’autre d’extrême droite, où, en tant que Juif, il est représenté avec des lèvres charnues, un nez courbé. Dans le cas présent, le teint du personnage me frappe particulièrement: il est gris. Les nazis représentaient ainsi le Juif, assimilé au Slave, au «judéo-bolchévique.»

-RAPHAËL POMÉY

Cette image agace un groupe de lutte contre l’antisémitisme. OR



La CICAD a regretté fin septembre 2010 que la campagne initiée contre la révision de la LACI ait utilisé une caricature discutable.

20 minutes, 21 septembre 2011

LES FAITS

La campagne initiée contre la révision de la LACI utilise une caricature discutable. Celle-ci représente un capitaliste dont les traits n’étaient pas sans rappeler les vieux stéréotypes antisémites des années 30. «Bien qu’il n’y ait aucune intention malveillante de la part des initiateurs de cette campagne» a tenu à préciser toutefois Me Alain Bruno Lévy, président de la CICAD.

Intervention de la CICAD lors de l’émission «Genève à chaud» sur «Léman Bleu»

L’émission «Genève à chaud» sur «Léman Bleu» s’est elle aussi intéressée à ce sujet et a consacré l’un de ses débats à l’affiche des Jeunes socialistes. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD a débattu à cette occasion avec Romain Sainte Marie, Président des Jeunes socialistes, de la pertinence d’une telle illustration. « Nous n’avons pas du tout pensé à cela [ndlr: l’antisémitisme] quand nous avons réalisé cette affiche » s’est défendu ce dernier. Pour lui, c’est peut-être une bonne chose qu’on oublie ces stéréotypes. « Ces lèvres là et ce menton ne représentent plus l’antisémitisme ». Même si, a-t-il admis, « il faut connaître l’histoire pour ne pas répéter les mêmes erreurs ».

Une affiche heurte des juifs à l’insu de son plein gré

CARICATURE • Une affiche de jeunes de gauche contre la réforme de l’assurance-chômage rappelle les stéréotypes antisémites, selon la CICAD.



Pour le secrétaire général de la CICAD, le personnage à l’arrière est «l’image type du Juif qui s’engraisse sur le dos de la société tel que caricaturé à l’époque».

Le Courrier, 23 septembre 2010

Pour Johanne Gurfinkiel en revanche, ce genre d’illustration rappelle clairement - et ce aussi pour un certain nombre de personnes qui ont contacté la CICAD - des caricatures connues. « Nous estimons qu’il n’y a pas d’intention malveillante de la part des auteurs. Il y a simplement une nécessité de rappel historique qui justifie peut-être, par ailleurs, nos initiatives et nos programmes pédagogiques » a-t-il avancé. Un rappel en effet nécessaire puisqu’il s’avère que, malheureusement, ces mêmes caricatures se retrouvent encore et toujours aujourd’hui, notamment sur internet.

« Mais, comme le disait l’historien Luc Van Dongen, spécialiste du nazisme, il y a un certain nombre de stéréotypes du Juif qui circulaient dans les années 1930-40 et qu’on retrouve ici » a-t-il poursuivi. Pour preuve, Johanne Gurfinkiel a brandi une image zurichoise du National Front de 1938 qui représente le Juif sous des traits antisémites.



Affiche antisémite du «National Front» pour les élections communales zurichoises, 12 mars 1938. Source: Jean-Pierre Laubscher, «Vie Juive en Suisse», édition Grand Pont, 1992.

RACHAD ARMANIOS

Une bourde? Ou une comparaison tirée par les cheveux? Les avis divergent sur une affiche contre la réforme de l’assurance-chômage des Jeunes socialistes, des Jeunes Verts et des United Blacksheep, qui montre un riche capitaliste en train de «se faire» un jeune. Pour la Coordination intercommunautaire contre l’antisémitisme et la diffusion (CICAD), elle rappelle clairement l’iconographie antisémite des années 1930-1940. Mais l’organisation y voit une maladresse par manque de culture historique. Elle n’accuse

Pour le secrétaire général Johanne Gurfinkiel, le personnage à l’arrière est «l’image type du Juif qui s’engraisse sur le dos de la société tel que caricaturé à l’époque». Et d’appuyer son propos en nous montrant une affiche électorale du «National Front» de 1938. L’historien Luc van Dongen, interrogé par 20 minutes, confirme son malaise: «Cette affiche charrie certaines parentés avec la caricature nazie du Juif judéo-bolchévique – lèvres charnues, nez un peu crochu, grosses lunettes et, surtout, le teint gris-brun des judéo-bolchéviques assimilés aux Asiatiques. Le des-

autant antisémite et je reconnais que cela peut paraître tiré par les cheveux, mais l’ambiguïté saute aux yeux.» Romain de Sainte Marie, président des Jeunes socialistes, se dit choqué par les accusations de la CICAD, rappelant que les commanditaires de l’affiche ont toujours milité contre le racisme et la discrimination. Il n’aurait jamais imaginé une telle polémique.

Telle n’était pas l’intention de la CICAD: «Cinq personnes, heurtées, nous ont contactés. Mais nous n’avons ni interpellé les responsables ni porté d’ac-

Le militant antiraciste Karl Grünberg juge, lui, le rapprochement farfelu: «La petite ombre sous le nez donne à penser que le nez fut long, mais celui de Cyrano aussi l’était.» «J’aurais préféré que la CICAD s’indigne contre l’affiche raciste de l’UDC en faveur de la réforme sur le chômage», ajoute le militant. Celle-ci représente un étranger abuseur du chômage, dans un hamac en train de jongler avec une liasse de billets. Ce qui alarme particulièrement Karl Grünberg, c’est le silence assourdissant, et donc la complicité, de l’ensemble des partis de droite et

«Nous n’avons pas d’intérêt politique. La CICAD est composée de membres représentant tout l’éventail politique suisse possible» a rappelé le Secrétaire général en gage de bonne foi vis-à-vis des socialistes.

Johanne Gurfinkiel a alors tendu la main aux jeunes socialistes en demandant le concours de son parti politique pour combattre à l’avenir l’antisémitisme ensemble. Il a également souhaité instaurer un dialogue basé sur des rencontres régulières entre la CICAD et les socialistes. Un vœu partagé par son contradictoire du jour.

AFFAIRES LE CORBUSIER, GODARD, ...



La CICAD est amenée à intervenir en fonction de l'actualité. Une polémique autour de Le Corbusier et d'un oscar remis à Jean-Luc Godard l'ont amené à réagir.

Intervention de la CICAD Lettre à M. Kurth, président de la ville de La Chaux-de-Fonds

La CICAD a dû faire part de sa parfaite stupéfaction au président de la ville de La Chaux-de-Fonds, M. Kurth, face aux déclarations tenues dans le journal L'Impartial du jeudi 30 septembre 2010 de M. Jean-Daniel Jeanneret, architecte du patrimoine de la ville. Ce dernier y déclare que la cité horlogère n'a nulle intention de revoir les choix toponymiques opérés récemment « à moins que l'on découvre que les plans des chambres à gaz ont été dessinés par Le Corbusier ».

La CICAD n'a pas manqué de faire part au président de la ville du profond malaise qu'avait provoqué une telle déclaration auprès de nombreuses personnes partageant les valeurs de l'association. Elle a également indiqué souhaiter connaître le point de vue de la ville de La Chaux-de-Fonds vis-à-vis des propos de M. Jeanneret.

La réponse n'est pas venue du Président de la ville mais du Conseil communal qui a, pour l'occasion, demandé des précisions à son architecte. Ce dernier a expliqué que sa phrase avait été sortie de son contexte et qu'elle ne visait qu'à illustrer un propos plus large. De son côté, le Conseil communal précise que, s'il est vrai que Le Corbusier a pu avoir des attitudes que nous jugeons aujourd'hui ambiguës, sa personnalité a été marquée avant tout par l'opportunisme. « La volonté d'en faire aujourd'hui un antisémite n'est pas soutenable à nos yeux et constitue un excès qui, en l'occurrence, est à l'origine des propos à leur tour excessifs et maladroits tenus par M. Jeanneret. » a-t-il poursuivi. Il ajoute que ces propos ne retranscrivent toutefois ni le fond de la pensée de M. Jeanneret, ni a fortiori la sienne.

Enfin, le Conseil communal a conclu en remerciant la CICAD « du ton adopté dans votre courrier, explicitement exempt de tout esprit polémique. »

Débat dans l'émission Forum de la RSR : Le Corbusier victime du politiquement correct ?

Trois invités étaient réunis sur les ondes de la RSR le 29 septembre 2010 pour débattre de l'image de Le Corbusier : M. Nicolas Verdan, journaliste et auteur d'une biographie de Le Corbusier, M. Pierre Frey, professeur à l'EPFL, architecte et historien de l'art et M. Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

Après que M. Frey ait exposé les preuves d'antisémitisme à l'égard de Le Corbusier et que M. Verdan ait regretté que ce dernier soit jugé « à l'aune de la morale d'aujourd'hui », le journaliste de la RSR a voulu savoir comment la communauté juive se positionnait vis-à-vis du retrait des affiches UBS. Johanne Gurfinkiel a alors rappelé que ce n'était pas les communautés juives qui étaient à l'origine de cette initiative mais que pour la CICAD, « la position la plus claire et la plus efficace est de mieux faire connaître le passé de ces personnages afin que chacun puisse, avec sa propre liberté, se déterminer sur l'opportunité de nommer une place ou de lancer, une campagne, ou s'accoler avec l'image de tel ou tel personnage historique ».

Par ailleurs, le Secrétaire général considère pour sa part qu'il est tout à fait acceptable de juger un personnage historique à posteriori. C'est déjà le cas avec nombre de personnes. Par contre, ce qui n'est pas admissible, selon lui, c'est l'interdiction qui pourrait être faite à certain d'user de leur liberté d'opinion pour dénoncer Le Corbusier.

Il ajoute à ce titre, qu'il est choqué des commentaires que le débat provoque sur des sites de médias romands, dont voici un exemple : « Encore une entreprise [ndlr UBS] prise par la paranoïa du lobby juif. (...) Pauvres Suisses qui se font baiser par des youpins!!!! ». Il n'y a pas de raison que la liberté d'expression soit déniée à ceux qui dénoncent l'antisémitisme, martèle Johanne Gurfinkiel. La CICAD doit pourtant gérer de plus en plus ce genre de réaction.

Emission Le Corbusier, Godard, la chasse aux sorcières va-t-elle trop loin sur La Télé ?

« Peut-on dissocier l'artiste de l'homme ? » C'est la question qu'a posé la télévision valdo-fribourgeoise aux invités de l'émission « Débat » du jeudi 21 octobre 2010 avec Christophe Gallaz, journaliste et écrivain, et Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

« Je ne crois pas qu'il faille faire abstraction des prises de positions d'un personnage public, même prononcées dans le cercle privé, de surcroît lorsqu'elles sont ensuite rendues publiques » a soutenu M. Gurfinkiel. « Un artiste fédère autour de lui des personnes qui l'admirent pour son œuvre mais qui peuvent adhérer aussi l'ensemble de son message idéologique parce que c'est en cela que la CICAD - qui est très attentive au message éducatif véhiculé - voit un problème » a-t-il poursuivi. En ce qui concerne plus particulièrement M. Godard, ses propos tendancieux ne sont pas nouveaux. Ce qui est nouveau, c'est l'oscar qu'Hollywood veut lui décerner, s'inquiète M. Gurfinkiel.

En face de lui, M. Gallaz, a soutenu que l'œuvre de Godard s'étend sur des dizaines d'années et n'est pas victime des phrases de l'artiste qu'il est possible de lui reprocher à juste titre. « La CICAD n'est pas de vision manichéenne », lui a alors répondu le Secrétaire général. « Mais on ne peut occulter qu'il y a l'artiste et il y a l'homme. Il est important de ne pas occulter cette facette du personnage ». Pour la CICAD, il n'y a pas de raison de ne pas parler des opinions douteuses des uns et des autres. Cité en exemple, le cas de l'écrivain Céline qui est étudié dans toutes les écoles francophones. « Cependant, le public est conscient de son antisémitisme et cela n'enlève rien aux qualités de l'écrivain. Il doit en être de même avec Le Corbusier ou Godard » estime Johanne Gurfinkiel en guise de conclusion.

LES FAITS

La polémique survenue fin septembre 2010 sur Le Corbusier a semé le trouble dans le paysage politique suisse, et ce, bien qu'aucune organisation juive ne l'ait initiée. Cependant, la CICAD a tout de même salué la décision d'UBS de retirer les affiches publicitaires où apparaît Le Corbusier : Ce dernier est un personnage qui présente, certes, des zones de lumière, tel que son génie en matière d'architecture, mais aussi des zones d'ombre, comme en témoignent ses propos antisémites qui transparaissent dans certaines de ses lettres.

Face aux réactions épidermiques et aux multiples dérapages antisémites qui ont découlé de cette polémique, la CICAD a dû batailler ferme pour rétablir une certaine sérénité dans les débats.

RENCONTRES AVEC DEUX RÉDACTEURS EN CHEF ROMANDS



La CICAD maintient des contacts avec les médias de Suisse romande tout au long de l'année. En agissant de la sorte, elle établit de véritables rapports de confiance avec les différentes rédactions.

LE TEMPS

Rencontre avec **Pierre VEYA**, rédacteur en chef du *Temps*

Veya, rédacteur en chef du Temps, Alain Bruno Lévy et Johanne Gurfinkiel ont profité de l'occasion pour poser les bases d'un dialogue durable avec la rédaction.

Il s'agissait d'une rencontre de courtoisie « *comme j'en fais régulièrement avec des politiques, des religieux et des ambassadeurs* » relève le journaliste en commentant l'entretien. Les trois hommes ont abordé les questions de dérapages antisémites dans les médias, notamment dans les courriers de lecteurs. Les échanges de points de vues se sont faits dans un esprit tout à fait constructif. Il faut dire que toutes les personnes présentes se sont rapidement aperçues que malgré des sensibilités différentes qui séparent parfois les trois protagonistes, elles partagent toutes les mêmes valeurs humanistes.

L'épineux dossier proche-oriental a également été abordé : « *Certaines dépêches d'agences de presse font des amalgames regrettables. Mais j'ai tenu à dire sans ambiguïté qu'en ce qui concerne le journal du Temps, il y avait une claire distinction entre les membres d'une religion et les acteurs politiques* ». Cela dit, reconnaît Pierre Veya, la démarche entreprise par la CICAD le sensibilise en tant que rédacteur à des points qui, traités dans la routine, finissent par manquer d'attention. « *J'ai d'ailleurs communiqué à tous les rédacteurs du Temps la teneur des propos qui ont émaillé l'entretien* » confie celui qui est devenu rédacteur en chef du Temps en mai 2010. Mieux, le principe d'une rencontre entre la CICAD et les divers membres de la rédaction a été évoqué. Cette dernière pourrait se dérouler début 2011. « *Il est important que la CICAD puisse venir assister à une séance de rédaction et discuter avec les journalistes. La CICAD pourra ainsi exposer elle-même aux journalistes les points qui la préoccupent* ».

Le journaliste souligne d'ailleurs que, dans le climat populiste actuel, « *Le Temps* » cautionne pleinement la démarche de la CICAD. Son combat m'était d'ailleurs connu».

Certaines dépêches d'agences de presse font des amalgames regrettables.



Rencontre avec **Philippe FAVRE**, rédacteur en chef de *20 minutes*

Dialoguer pour ne pas juger à tort. Dialoguer pour ne pas se tromper ou tromper l'autre. C'est dans cet état d'esprit qu'Alain Bruno Lévy et Johanne Gurfinkiel, respectivement président et secrétaire général de la CICAD, sont allés à la rencontre de la rédaction de « 20 minutes », à Lausanne. Une rencontre qui a eu lieu le 2 novembre dernier et qui a permis d'entretenir et de renforcer le fil d'un dialogue avec le quotidien gratuit.

Un dialogue nécessaire, même si, pour son rédacteur en chef, Philippe Favre, « *les interventions de la CICAD peuvent parfois nous paraître excessives, elles sont au final salutaires et louables. En tant que journalistes, nous devons accepter ce regard extérieur sur notre travail.* »

L'entretien a également donné l'opportunité à « 20 minutes » de mieux décrire ses activités. « *J'ai notamment expliqué que nous reprenions des dépêches d'agences qui n'ont pas nécessairement les mêmes priorités que nous* », explique Philippe Favre. « *Les qualificatifs ou les vocables utilisés par ces agences peuvent*

ainsi heurter certaines sensibilités et échapper à la vigilance de la rédaction, notamment lorsqu'elles sont diffusées telles quelles sur le web » poursuit-il. « *Ce genre de rencontre permet précisément de sensibiliser les journalistes à ce problème* », s'empresse-t-il d'ajouter, pour affirmer que des progrès sont à attendre dans ce domaine.

Mais cette mission de casse-pied a du sens et une rédaction doit faire l'effort de la comprendre

	ARCHITECTES D'INTERIEUR ENSEMBLIERS-DECORATEURS EBENISTERIE - TAPISSERIE RIDEAUX - MOQUETTES MOBILIER DE BUREAU	
	MAGASIN Place Bourg-de-Four 9 1204 GENEVE Tél. +41 22 818 39 99 Fax +41 22 818 39 90	ATELIERS Rue Cardinal Journet 11 1217 MEYRIN Tél. + 41 22 818 39 96 Fax + 41 22 782 34 91
Email: galli@galli-deco.ch		

PRÈS DE 200 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AU VOYAGE ANNUEL À AUSCHWITZ-BIRKENAU



Johanne Gurfinkiel, Eric Ackermann, Abbé Pierre Jacquet, Pasteur Albert-luc de Haller

Mercredi 24 novembre 2010, 196 personnes ont participé au voyage annuel de la CICAD à destination du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. La mobilisation la plus forte depuis 2001, année du premier voyage organisé par la CICAD.

Un voyage préparé et encadré

Principalement destiné aux enseignants de Suisse romande, le voyage de la CICAD à Auschwitz-Birkenau accueillait pour la troisième année consécutive près de 80 élèves venant de l'Ecole Internationale de Genève et de l'Ecole Moser, de Genève et de Nyon.

Les élèves ont pu être préparés en amont et ont eu l'opportunité de bénéficier du récit de Mme Noëlla Rouget, résistante française déportée à Ravensbrück en juin 1944 à l'âge de 14 ans et de M. Laszlo Somogyi, déporté dans deux camps de travail en Autriche, à l'âge de 14 ans également.



Eric Ackermann, ministre officiant de la synagogue Beit Yaakov de Genève

Voyage à Auschwitz

Mercredi 24 novembre 2010, 196 personnes ont participé au déplacement annuel de la CICAD à destination du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. La mobilisation la plus forte depuis 2001, année du premier voyage organisé par la CICAD. Le but du voyage est de préserver la mémoire de la Shoah, la transmission de cette mémoire étant, en effet, un outil indispensable pour éduquer contre l'intolérance. L'actualité nous rappelle d'ailleurs, jour après jour, combien nous nous devons de rester vigilants.



« J'avais assisté avec mes élèves à l'exposition « Ressentir l'indicible » en janvier, c'était capital pour moi de me rendre sur ces lieux tragiques pour éprouver mon propre «ressenti». Pour ne pas oublier et transmettre aux générations futures. »

Sophie L., enseignante

Pensées particulières à Mme Fayon

Deux fils et deux petits enfants de Madame Ruth Fayon, rescapée de la Shoah qui nous a récemment quittée, étaient présents cette année. Leur présence était un hommage auquel nous nous associons afin d'honorer le parcours de Mme Fayon qui s'impliqua durant tant d'années pour transmettre son vécu.

Cérémonie de recueillement

Comme chaque année, une cérémonie de recueillement a clos la première partie de la journée. La CICAD avait invité trois représentants religieux afin qu'ils apportent à ce moment de recueillement une nécessaire dimension spirituelle. Il s'agissait de M. l'Abbé Pierre Jacquet, recteur de la basilique Notre-Dame à Genève, M. le Pasteur Albert-Luc de Haller, modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres de l'Eglise protestante de Genève et M. Eric Ackermann, Ministre officiant de la synagogue Beit Yaakov de Genève. Leurs allocutions sont venues, avec émotion, briser le silence qui régnait au sein du groupe.

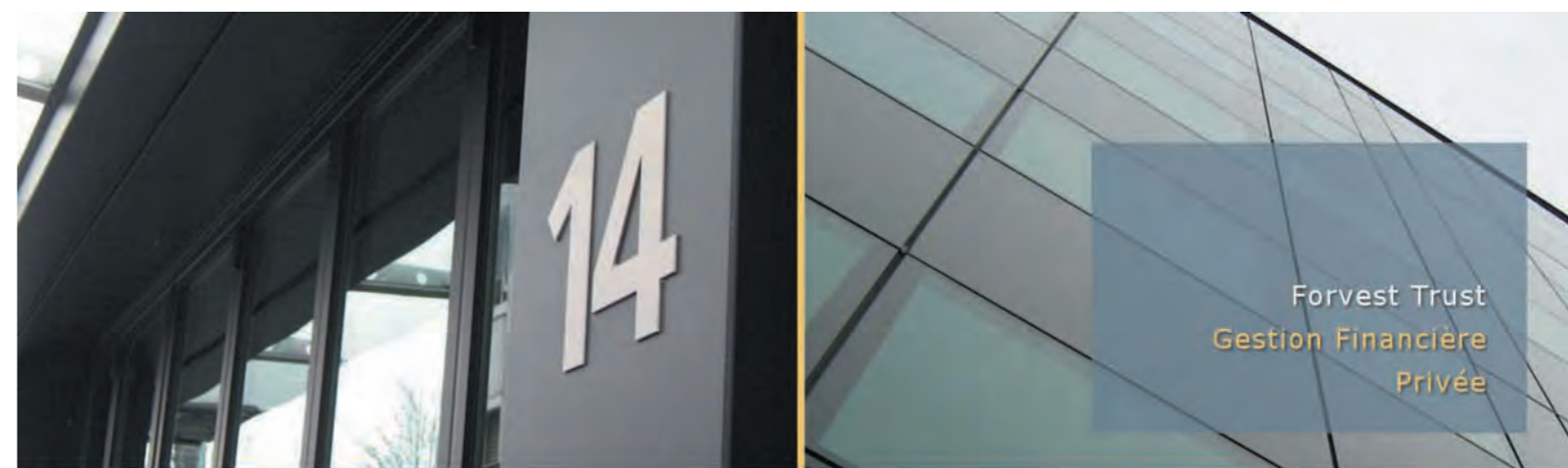
A l'issue de la cérémonie, les participants se sont ensuite rendus à Auschwitz I. Camp principal du complexe d'Auschwitz-Birkenau, il abrite aujourd'hui le Musée d'Auschwitz. L'entrée s'est faite par le portail qui comporte l'inscription tristement célèbre « Arbeit macht frei » (Le travail rend libre). Bien que l'inscription — volée en décembre 2009 sur commande d'un néo-nazi suédois — ait été retrouvée, c'est aujourd'hui une copie qui se trouve à l'entrée du camp, l'originale étant en cours de restauration et préservée en lieux sûrs. Les différents blocks du camp ont quant à eux été réaménagés en salles de musée. Le système concentrationnaire nazi, effroyable de méticulosité et de précision, est expliqué en détail par les guides. Dans certaines salles, cependant, nul besoin de commentaire : ce que les visiteurs ont sous les yeux suffit à prendre la mesure des crimes qui ont été commis ici.

« J'ai enfin pu voir les faits à travers mes propres yeux et non pas à travers un film ou un livre. Si on ne connaît pas son passé, l'histoire est condamnée à se répéter. »

Jérémy G., élève

Pasteur Albert-Luc de Haller, modérateur de la compagnie des pasteurs et des diacres de l'église protestante de Genève

Abbé Pierre Jacquet, recteur de la basilique Notre-dame à Genève



Forvest Trust
Gestion Financière
Privée



En gouvernance d'entreprise, la tolérance et le respect d'autrui sont des valeurs fondamentales, un code qui régit la conduite de nos affaires. Forvest Trust est fière d'apporter un soutien sans réserve à l'œuvre de la CICAD.

« Ni les lectures, ni les documentaires, ni les témoignages seuls ne peuvent nous donner la même idée de cette dimension extraordinaire de l'horreur. »

Nathalie G., enseignante.

Au fur et à mesure, les émotions des participants se mélangent : colère, tristesse, incompréhension,... plus la journée avance, plus il devient difficile de faire le tri entre tous ces sentiments.

Sur la route qui conduit à l'aéroport, la fatigue émotionnelle et physique est perceptible. Il faudra du temps pour digérer l'« indicible ». Chacun des sens a été mis à l'épreuve dans cette expérience.

AFFICHES ANTISÉMITES PLACARDÉES AU CŒUR DE GENÈVE



Des affiches antisémites ont été placardées à Genève. Elles reproduisaient la couverture d'un livre intitulé «La mafia juive - les grands prédateurs internationaux» d'Hervé Ryssen.



Intervention de la CICAD : lettre à la ville de Genève et dépôt de plainte

LES FAITS

Suivant une campagne d'affichage à Paris en novembre 2010, Hervé Ryssen décidait d'étendre la campagne en placardant les immeubles de la rue de Carouge d'affiches représentant la couverture de son livre intitulé «La mafia juive - les grands prédateurs internationaux». Ce dernier développe sans complexe dans son « œuvre » les diverses théories antisémites sur l'existence d'un complot juif mondial. Malheureusement, l'antisémitisme ne connaît pas de frontière.

La CICAD a évidemment été choquée par cet incident d'un nouveau genre et a déployé les moyens nécessaires pour obtenir que ces affiches soient arrachées par les services de la ville. Ce qui a été rapidement fait, Pierre Maudet, en charge de l'Environnement urbain et de la Sécurité, ayant dépêché son unité «gestion des incivilités» à cette fin. La CICAD a également obtenu de la ville l'assurance de sa vigilance à l'égard de tout nouvel incident raciste.

Enfin, devant la gravité des faits, la CICAD a déposé une plainte pénale vendredi 24 décembre 2010 auprès du Procureur général de Genève.

De nouvelles affiches racistes dans les rues

GENÈVE • Sur l'axe de la rue de Carouge, plusieurs affiches vantent un ouvrage dénonçant le «complot juif mondial».

PHILIPPE BACH
Petit regain d'antisémitisme à Genève. Des affiches ont été placardées ces jours-ci, principalement sur l'axe de la rue de Carouge.

Elles reproduisent la couverture d'un auteur français, Hervé Ryssen, pseudonyme d'Hervé Lalin. Ce dernier a milité à l'extrême droite, notamment au Front national mais aussi à Unité radicale, un mouvement dont était membre Maxime Brunerie. L'homme qui avait tenté de tuer Jacques Chirac en 2002. A la suite de cette tentative, Unité radicale avait été dissoute et une partie de ce mouvement s'est recyclée dans le Bloc identitaire, qui s'est distingué ce week-end en coorganisant des Assises sur l'islam. Avec comme invité de marque Oskar Freysinger, conseiller national udéciste.

Hervé Ryssen a publié des ouvrages aux titres évocateurs:

Psychanalyse du judaïsme (2006), *Le Fanatisme juif*, (2007), *La Mafia juive, Miroir du judaïsme* (2009), *Histoire de l'antisémitisme* (sous-titré) *vue par un gay et remise à l'endroit* (2010). Ces ouvrages sont publiés aux éditions Baskerville et sont principalement vendus via internet.

«Il y a eu une campagne similaire à Paris», explique Johanne Gurfinkiel, secrétaire générale de la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation) à Genève. «Mais à notre connaissance, c'est la première fois que l'on retrouve de tels placards importés depuis la France.» Ce qui pourrait signifier que certains liens ont été tissés.

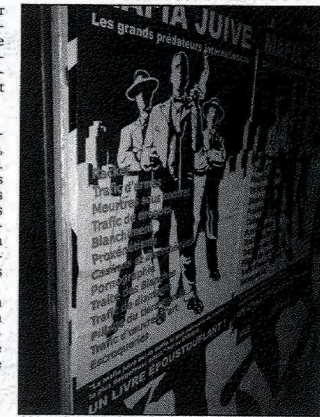
La Cicad va-t-elle porter plainte? «L'affaire a été confiée à notre cellule juridique, explique M. Gurfinkiel. La question est toujours de savoir sur quelle

base nous pourrions engager une action en droit.» La violation de l'article 263 bis du Code pénal suisse prévoit une poursuite d'office de ce genre de délit. Une dénonciation pourrait suffire.

En revanche, sans auteurs clairement identifiés du collage, toute poursuite devient difficile. C'est notamment le cas de ces petits papillons négationnistes qui sont régulièrement glissés dans des boîtes aux lettres. Clairement contraire à la disposition pénale antiraciste, ils sont anonymes. Et personne n'a été pris la main dans le sac.

A défaut d'une action en droit, la Cicad plaide pour un devoir d'hygiène. A savoir le retrait le plus rapidement possible de ces affiches des murs de Genève.

Le Courrier du lundi 20 décembre.



Le Courrier
22 décembre 2010

Des affiches antisémites collées à la rue de Carouge

Genève connaissait les tags et les papillons antisémites mais pas encore l'affichage

Des affiches antisémites au cœur de Genève. Alertée samedi, la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) précise que les mêmes placards ont été vus à Paris en novembre, provoquant de vives réactions et leur retrait par les autorités. «Nous connaissons les tags et les papillons dans les boîtes aux lettres, mais c'est la première fois que de telles affiches fleurissent à Genève», déplore Johanne Gurfinkiel, secrétaire générale de la Cicad.

Découvertes à la rue de Carouge,



Découvertes samedi, les affiches ont été arrachées hier. M. DI MATTEO

les affiches reproduisent en noir et blanc la couverture d'un livre, *La mafia juive* d'Hervé Ryssen, «bien connu pour son antisémitisme», précise la Cicad. En rouge sont listés tous les maux imputables à la communauté israéliélite. Du racket au blanchiment en passant par le meurtre, le trafic d'armes et de drogue, la pornographie...

Le conseiller administratif Pierre Maudet, en charge de l'Environnement urbain et de la Sécurité, a dépêché son unité de «gestion des incivilités». Les affiches avaient déjà été partiellement arrachées. Le reste a été enlevé. «Nous restons très vigilants et ne laisserons passer aucun propos raciste», assure Caroline Widmer, porte-parole. Sophie Davaris

Tribune de Genève
22 décembre 2010

Le Ministère public a rendu une Ordonnance de non-entrée en matière en date du 26 mai 2011. Dès lors qu'il s'avérait impossible d'identifier le ou les auteurs, l'Autorité pénale a décidé de ne pas entrer en matière sur les faits visés par la dénonciation de la CICAD

ANTISÉMITISME

Affiches de la haine à la rue de Carouge

GIANCARLO MARIANI

Picasso doit se retourner dans sa tombe. Des affiches haineuses ont été placardées à la rue de Carouge sur celles annonçant son exposition au Kunsthaus de Zürich. «Mafia juive», «Les plus grands prédateurs internationaux» ac-

cusés notamment de «traite de blanches», «meurtres...» et «pornographie». Voici quelques-uns des termes utilisés pour stigmatiser la communauté juive et vanter un ouvrage dénoncé comme «antisémite» par la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation).

«Les mêmes affiches ont été placardées à Paris, il y a quelques semaines. Mais à Genève, c'est la première opération du genre», explique Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la CICAD. «Cet ouvrage essaie de remettre au goût du jour l'existence d'un complot

juif mondial», dénonce-t-il notamment. «Nous allons essayer de comprendre qui se cache derrière cette action. Et faire en sorte que ces affiches soient enlevées immédiatement. La CICAD agira par toutes les voies de droit pour faire cesser cet affichage.»



Des affiches haineuses s'étaient au grand jour à la Rue de Carouge. CIM

Précision

GHI 22-23 décembre 2010



Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation

Genève, le 21 décembre 2010

COMMUNIQUE

Campagne d'affichage antisémite à Genève

Samedi 18 décembre, la CICAD a été alertée de la découverte d'affiches antisémites à la rue de Carouge à Genève.

Ces affiches reproduisent la couverture d'un livre signé d'un auteur d'extrême droite, Hervé Ryssen : « La mafia juive - les grands prédateurs internationaux ». Un ouvrage qui rappelle sans ambiguïté les diverses théories antisémites sur l'existence d'un complot juif mondial.

Cette campagne d'affichage avait débuté le mois dernier à Paris et provoqué de vives réactions. Les autorités avaient alors fait disparaître dans les meilleurs délais ces affiches intolérables.

L'auteur de cet ouvrage paru en 2008 est bien connu pour son antisémitisme qu'il diffuse notamment via internet. Cependant, la CICAD est confrontée pour la première fois à la propagande de Hervé Ryssen à Genève. Force est de constater que ce dernier dispose de quelques soutiens locaux.

La CICAD est convaincue que nos autorités genevoises interviendront avec efficacité pour retirer ces affiches que nombre de genevois ont découvert avec effroi.

De son côté, la CICAD agira par toutes les voies de droit pour faire cesser cet affichage.

Contact presse : Johanne Gurfinkiel
natel : 079-332-12-67

40, rue du Stand - Case postale 5020 - 1211 Genève
Tél: 022 321 48 78 - Fax: 022 321 55 28
cicad@cicad.ch - www.cicad.ch

Affiches antisémites: la CICAD saisit la justice

RUE DE CAROUGE | Genève connaissait les tags et les papillons antisémites mais pas encore l'affichage.



Votre exigence

Confidentialité

[kɔ̃fidãsjalite] n.f. –1981; de *confidentiel*, qui se dit, se fait sous le sceau de la confidentialité. •DIDACT. ADMIN. Maintien du secret des informations (dans une administration, un système informatique).

[kɔ̃fidãsjalite] n.f. –1981; de *confidentiel*, qui se dit, se fait sous

Notre engagement

Gestion discrétionnaire
Conseil en investissements
Négociation et administration de valeurs mobilières
rions (dans une administration, un système informatique).



4 rue du Grütli - 1204 Genève - tél +4122 318 88 00
fax +4122 310 95 62 - swift SELVCHGG - e-mail info@selvi.ch

TRACTS ANTISÉMITES

LES FAITS

Plusieurs habitants de Genève ont reçu dans leur boîte aux lettres deux tracts antisémites : « *Parents, protégez vos enfants des satyres juifs* » et signé la « *Ligue Internationale contre l'Indignité Humaine et l'Antigoyisme* » ainsi que le tract « *Non à la religion de l'Holocauste* ».

Il ne s'agissait vraisemblablement pas d'envois ciblés mais d'une distribution plus large, à l'ensemble des occupants d'immeubles de quartiers tels que Champel et Florissant. Ces tracts se résument en un condensé de propos antisémites et mensongers qui ne visent qu'à alimenter les vieilles théories d'un complot juif mondial.

Tout au long de l'année 2010, plusieurs habitants de Genève ont reçu dans leur boîte aux lettres des tracts antisémites

PARENTS, PROTÉGEZ VOS ENFANTS DES SATYRES JUIFS

Il ne se passe pas un jour sans que la presse et les médias (aux mains d'intérêts très particuliers) ne fassent des pseudo-révélation en cascade au sujet du supposé monopole de viols sur mineurs dont seraient responsables les clercs de l'Eglise catholique.

À supposer que ces accusations soient fondées, le soupçon n'étant pas une preuve, nous sommes surpris de la discrimination négative dont sont victimes les prêtres. Certes, 16 prêtres autrichiens, par exemple, font l'objet d'enquête. Mais il existe une secte incestueuse dont l'activité nocive nous est cachée. Sigmund Freud, le célèbre psychanalyste juif de Vienne a, en effet, par le truchement du "complexe d'Oedipe", transféré sur l'humanité entière un comportement qui était l'apanage de ses patientes juives.

Les gens informés savent que, conformément au Talmud, livre sacré des Juifs, la mafia judéo-russe pratique la traite des Européennes de l'Est en les prostituant de force au sein de l'entité sioniste, Etat ignorant tout accord d'extradition de ses criminels.

Un rapport d'"Amnesty International" a déjà dénoncé les pratiques infamantes de ces réseaux. Etrangement, le silence est d'or dans les médias à ce sujet, alors que les catholiques européens sont constamment traînés dans la boue par ceux qui pratiquent une bien singulière sélection de l'information... à leur profit, bien entendu: le truc est vieux comme Moïse!

Or quand on n'éclaire, avec son projecteur qu'une seule partie de la scène, c'est CACHER.

Cela pourrait-il être, par hasard, le nombre de 8000 rabbins rendus coupables de sévices et de viols sur des enfants? Citons le nom du rav Michael Ozair, du rabbi David Kaye ou encore du rabbi Lewis Brenner jugé pour 14 chefs d'accusation de sodomie et violence sexuelle.

La palme d'or revient non pas à Polanski, mais au rabbin Salomon Hafner, accusé d'avoir abusé d'un garçonnet, handicapé mental, âgé seulement de 7 ans!!

Nous avons vu les soutiens des cercles du pouvoir dont a bénéficié le prédateur sexuel Roman Polanski. On retrouve étrangement les mêmes noms que ceux qui figurent par voie de pétition en janvier 1977 dans "Le Monde", demandant la clémence pour les pédomanes comparaisant aux assises: il y avait déjà Jack Lang, Bernard Kouchner, Jacques Derrida, André Glucksmann ou encore Pascal Bruckner !!

On l'aura compris, ceux qui tiennent les médias et qui appellent à la repentance n'aiment pas les catholiques. Ils feraient mieux d'appliquer l'adage: "Ne regarde pas la paille qu'il y a dans l'oeil de ton voisin, mais plutôt la poutre qui est dans le tien" !

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE L'INDIGNITÉ HUMAINE ET L'ANTIGOYISME

Intervention de la CICAD

Devant ce phénomène inquiétant, la CICAD a alerté le Procureur général genevois Daniel Zappelli et la Conseillère d'Etat genevoise Isabel Rochat. Cette dernière a averti la CICAD avoir mené une enquête de voisinage et des recherches auprès des milieux concernés. Malheureusement, ces investigations n'ont pas abouti.

NON A LA RELIGION DE L' HOLOCAUSTE, LA PLUS GRANDE MYSTIFICATION DE TOUS LES TEMPS !

Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des Juifs forment un seul et même mensonge qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière dont les principaux bénéficiaires sont l'Etat d'Israël d'une part et le sionisme international d'autre part, et les principales victimes le peuple allemand, mais non pas ses dirigeants, et le peuple palestinien tout entier.



Genève, 6 rue Cornavin
www.manor.ch

MANOR
Genève



La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)
est heureuse de soutenir et de collaborer
au travail important que la CICAD accomplit
en Suisse romande dans la prévention et la lutte
contre l'antisémitisme et la diffamation.

Pour plus de renseignements
veuillez consulter notre nouveau site internet
www.swissjews.ch

Impressum :

Rédaction :

Yoann Boillat, Juliette Cacheux, Johanne Gurfinkiel

Supervision et coordination :

Johanne Gurfinkiel

Iconographie :

CICAD

Sponsors :

Letizia Lascar

Maquette et mise en page :

Colorado - 75016 Paris

Impression :

Atar Roto Presse SA



Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation
Case Postale 5020 – 1211 Genève 11
Tél. 022 321 48 78 – Fax: 022 321 55 28 – cicad@cicad.ch – www.cicad.ch

© CICAD 2011

